



## Enfant majeur en perdition

Par **pom38**, le **22/11/2010 à 19:06**

Bonjour,

Bonjour,

notre enfant a 20 ans, il a redoublé l'année dernière sa 2ème année à l'Insa pour cause dérapage psychologique, cette année, il dérape à nouveau ne se présente pas aux convocations de l'administration, aux cours, et l'école engage une procédure d'exclusion, la psy de l'école parle de dépendance, alcool ou drogue, sans nous dire de quoi il s'agit exactement (confidentialité du psy).

Nous souhaitons savoir quels moyens nous avons pour tenter de le "sauver de lui-même" ?  
Pouvons-nous l'obliger à suivre une cure ? le faire interner dans une institution qui l'aide à franchir cette étape de sa vie ?

Nous craignons, une fois exclu, qu'il dérape totalement dans une voie dure, sdf etc...

Merci par avance pour votre réponse

Par **mimi493**, le **22/11/2010 à 19:18**

L'hospitalisation d'office est très encadrée, parlez en avec votre médecin de famille avant.

Par **chris\_Idv**, le **22/11/2010 à 19:27**

Bonjour,

Votre enfant étant majeur vous n'avez plus d'autorité sur lui, juridiquement parlant, donc pas

de pouvoir de contrainte.

S'il est réceptif à votre discours le dialogue est la meilleure option.

S'il ne l'est pas la voix médicale est une seconde option.

Si la carte "médicale" n'est pas jouable il reste l'option pénale: obligation de soins (sous la contrainte si nécessaire) et en dernière extrémité l'incarcération (votre fils vous en voudra, mais il restera vivant et avec une chance de s'en sortir ce qui ne sera pas le cas avec une addiction à l'alcool et/ou la drogue).

Cordialement,

Par **pom38**, le **22/11/2010 à 20:05**

Bonjour,

je vous remercie pour vos réponses très rapides, ça me donne un éclairage sur ce qu'il est possible de faire.

Cordialement

Par **mimi493**, le **22/11/2010 à 20:30**

sauf que la drogue circule en prison, et que certains en sortent dépendants alors qu'ils ne l'étaient pas en entrant (sans compter les violences en prison, les viols, c'est irresponsable pour un parent de dénoncer son enfant, sauf à vouloir le détruire)